

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15
Date de convocation : 15/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

N° 161

Objet : Mise à jour Tarifs Palais

Séance du Lundi 5 juin 2023 à 15h00

L'an deux mille vingt trois
et le cinq juin

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La grande Motte, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphan ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-I BERGE-B REY-J JENIN-VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-S CAUDAL-C CERTOUX-B ROUSSELOT-C CAFFIN-K MONGE-R GIUSTI

Absents excusés : C BERGER-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-I JOULIE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistait à la séance : J ARNAUD

Le président expose :

Suivant les délibérations 26, 27 et 28 du 5 novembre 1996 relatives à la prise en charge de la gestion du Palais des Congrès par l'OMT et l'autorisation préfectorale de commercialisation n° AU 034 98 0002 en date du 12 mars 1998, je vous propose une nouvelle mise à jour des tarifs de vente des prestations du Palais des Congrès dont la dernière mise à jour avait été adoptée par délibération n°133 du Comité Directeur en date du 30 janvier 2023. Nous avons ajouté par délibération n°278 du 13 mai 2019 la possibilité d'une remise allant de 20% à 40% uniquement sur la location d'espaces pour les périodes suivantes :

- Janvier : semaine 2, 3 et 4
- Juillet-Août : semaine 29, 30, 31, 32, 33

Et par délibération n°54 du 26 mai 2021 TARIF SPECIAL VOLUMETERIE (à partir de 15 locations de salle/an par le même groupe)
-30% sur la location de salle

Je vous propose d'ajouter à la grille de tarifs votée le 30 janvier 2023 par délibération 133, les deux tarifs ci-dessous pour la mise à disposition d'un guide conférencier :

Conférences sur l'architecture et l'urbanisme de La Grande Motte
Mise à disposition d'un conférencier (location de salle à la charge du client):

- **Tarif : 416.66 € HT pour une conférence de catégorie A**
- **Tarif : 208.33 € HT pour une conférence de catégorie B**

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL